

La parole dissidente de Françoise dans *Le Journal de Françoise* (1902-1909)

Dissenting Words from Françoise in *Le Journal de Françoise* (1902-1909)

Lise Beaudoin

Volume 24, Number 1, 2011

Sans livres mais pas sans lettres : renouveler l'histoire des pratiques d'écriture des femmes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006055ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006055ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaudoin, L. (2011). La parole dissidente de Françoise dans *Le Journal de Françoise* (1902-1909). *Recherches féministes*, 24(1), 25–43.
<https://doi.org/10.7202/1006055ar>

Article abstract

Françoise, pen name Robertine Barry (1863-1910), the first French Canadian journalist for the liberal newspaper *La Patrie* (1891-1900), founded her own magazine, *Le Journal de Françoise*, in 1902. During the seven years of its publication, Françoise's thought process revolved around two main concepts. She fought for women's emancipation and their right to take the place they deserve in society. At the same time, she pleaded for freedom of thought and expression. Her opinions raised conflicts with the archbishop of Montreal, M^{gr} Paul Bruchési, and revealed her boldness and modernity.

La parole dissidente de Françoise dans Le Journal de Françoise (1902-1909)

LISE BEAUDOIN

La carrière de Françoise¹ (pseudonyme de Robertine Barry 1863-1910) est brève, mais elle se déroule pendant une période du développement économique du Québec qui favorise l'arrivée des femmes dans la presse écrite. De 1891, date de son établissement à Montréal, jusqu'à sa mort, à 47 ans en 1910, partageant avec plusieurs de ses contemporains le sentiment de vivre une période de progrès, Françoise est animée d'une volonté de propager les idées qui conduiront le Québec à la modernité.

Son rôle d'agent important du champ littéraire et culturel montréalais se dessine alors qu'elle travaille au quotidien libéral *La Patrie*, première journaliste canadienne-française rémunérée (1891-1899), et collabore aux activités philanthropiques et aux associations féminines qui se développent au tournant du XX^e siècle. En 1895, elle publie *Fleurs champêtres*, recueil de nouvelles bien accueilli par la presse libérale et, vers 1900, *Chroniques du lundi*, choix d'articles parus dans *La Patrie* de 1891 à 1895. Sept ans après l'arrivée de Françoise dans la métropole, les membres de l'École littéraire de Montréal la placent parmi les « principaux littérateurs canadiens » (École littéraire de Montréal 1974 : 30). La fondation du *Journal de Françoise*, périodique bimensuel qui paraît du 29 mars 1902 au 15 avril 1909, représente un moment fort de sa trajectoire. Elle y consolide un capital social déjà considérable et y exerce une autorité absolue à titre de directrice, rédactrice, propriétaire et administratrice.

Plusieurs chercheuses se sont intéressées à Françoise. Par exemple, certains aspects des *Chroniques du lundi* ont été examinés (Savoie 2007, 2006; Carrier 1988a et 1988b), ainsi que du recueil *Fleurs champêtres* (Vigneault 1999; Bishop 1984-1985; Boivin 1978). La trajectoire de Françoise a également été abordée (Desjardins 2011, 2010; Carrier 2000, 1988a et 1988b; Lamontagne 1984; Boivin et Landry 1978). D'autres études ont porté sur les premières journalistes et ont exploré leur rôle et leurs idées (Lévesque 2010; Turcotte 1996; Gosselin 1995; Dumont et Fahmy-Eid 1984; Fahmy-Eid 1981; Thibeault 1981) de même que leurs réseaux relationnels (Savoie 2006 et 2004a; Béland 2001), et des ouvrages collectifs ont

¹ La journaliste sera désignée ici sous ce pseudonyme avec lequel elle acquiert sa notoriété et qu'elle impose au point de le substituer à son nom civique; elle en signe les lettres connues adressées aux intimes qui l'utilisent également comme l'atteste sa correspondance. Sur les pseudonymes, voir Chantal Savoie (2004b) et Lucie Robert (2004).

souligné leur importance (Saint-Jacques et Lemire 2005; Lemire et Saint-Jacques 1999).

Le Journal de Françoise, fréquemment cité, n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique, bien qu'un projet de cette nature ait été amorcé (Beaudoin 2005). Ce bimensuel constitue un objet protéiforme donnant à lire un corpus de tonalités et de contenus variables, qui va du texte argumentatif sur des sujets d'actualité aux conseils pratiques pour la ménagère, en passant par les genres littéraires canoniques.

Quoique les travaux sur l'étude de la presse écrite insistent sur l'intérêt de lire l'ensemble d'un périodique comme un seul objet (Cambron 1999 et 1995; Thérénty et Vaillant 2004), je me propose ici d'examiner le discours de Françoise lorsqu'elle s'écarte de l'ordre social établi, afin de prendre la mesure de sa dissidence. Dans la foulée des recherches de Chantal Savoie (2009a et 2009b) et de Julie Roy (2003) sur l'histoire littéraire des femmes et leurs pratiques scripturaires, il s'agit de montrer que, dans son périodique, Françoise fait preuve d'une audace et d'une modernité absentes des œuvres publiées sous forme de livres par les femmes au Canada français caractérisées par leur conformité à la *doxa* selon Micheline Goulet (2001)².

Le discours dissident de Françoise se trouve dans les textes argumentatifs (éditoriaux, billets, comptes rendus d'ouvrages ou d'événements ponctuels) et les rubriques récurrentes (« À travers les livres », « Bibliographie », « Bloc-notes », « Le coin de Fanchette »); il surgit également où on ne l'attend pas : phrases glissées dans des communiqués apparemment neutres de prime abord, ou dans de brèves présentations d'articles; cette variété formelle rend difficile la quantification en pourcentage du discours de cette nature, mais elle lui donne une présence significative.

Ce corpus met en évidence les principaux axes de la pensée de Françoise qui traversent *Le Journal de Françoise* pendant les sept années de sa parution, dont deux seront examinés ici. Françoise milite en faveur de l'émancipation des femmes et de leur droit à prendre une place à part entière dans la société. Cette posture légitime l'autorité qu'elle s'accorde pour se prononcer sur les débats qui ont cours et tenter d'influencer l'opinion de ses contemporains. Elle affirme le droit à la liberté de pensée et d'expression et appuie toutes les initiatives qui la favorisent. Ses prises de position la mettent souvent en situation de conflit avec les autorités religieuses, en particulier avec l'archevêque de Montréal, M^{gr} Paul Bruchési.

² Les livres examinés par Micheline Goulet ont été publiés entre 1900 et 1919. *Le Journal de Françoise* paraît de 1902 à 1909.

**« Je suis femme et rien de ce qui regarde les femmes
ne m'est étranger³ »**
(VI, 7, 1907 :102)⁴

Plusieurs aspects de la posture idéologique de Françoise ont été façonnés par les événements charnières de sa trajectoire. Sa jeunesse aux côtés d'un père, habile commerçant aux idées libérales, membre d'un éphémère institut littéraire à L'Isle-Verte, qui ne craint pas de tenir tête aux autorités religieuses ou civiles lorsqu'il le juge nécessaire, son séjour chez les ursulines de Québec qui représentent, sous l'égide de Marie Guyart, des modèles de femmes fortes et indépendantes, l'apprentissage du métier de journaliste à *La Patrie* auprès de libres-penseurs comme Honoré Beaugrand, Louis Fréchette, Paul-Marc Sauvalle et Godfroy Langlois, ses liens avec la bourgeoisie libérale, femmes et hommes, entretiennent son idéal de progrès et sa conviction que les femmes ont un rôle important à jouer dans la société. Ses voyages, en France en particulier, où elle rencontre des femmes qui assument un rôle social non traditionnel et des républicains partisans de la laïcité, aux États-Unis et dans l'Ouest canadien, où elle côtoie des protestantes militant sans détour pour les droits des femmes contribuent à son ouverture d'esprit (Savoie 2004a et 2002; Béland 2001)⁵.

À 39 ans, forte de son expérience à *La Patrie* et du rôle joué à l'Exposition universelle de Paris en 1900 à titre de déléguée, exposition qui est également l'hôte d'un congrès féminin international (Savoie 2004a), s'appuyant sur un réseau qui n'a cessé de s'étendre, Françoise manifeste, dans *Le Journal de Françoise*, une assurance qui s'est affermie avec la maturité. Les revendications des femmes, déjà présentes dans ses « Chroniques du lundi », occupent une place prépondérante dans son périodique, instrument privilégié pour propager l'information et les idées qui les appuient. Françoise affiche son militantisme sans détour : « rien ne m'intéresse plus que la cause de toute femme faisant le coup de feu à la grande bataille de la vie, et je suis charmée de constater non seulement quels succès elle y remporte, mais aussi de quelle grande utilité elle peut être à son pays » (II, 7, 1903 : 108). L'emprunt à un vocabulaire guerrier révèle l'esprit combatif de celle qui dit aimer l'odeur de poudre, et il traduit une détermination qui se démarque des précautions discursives prises par la plupart des Canadiennes françaises à cette époque. Françoise manifeste son admiration pour celles qui se distinguent par leurs « succès », à l'opposé de la modestie et du rôle en retrait alors prescrits aux femmes. Dans ce contexte,

³ Françoise se réapproprie, en le féminisant, cet aphorisme attribué à l'auteur latin Tércence (vers 190-159 av. J.-C.) : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger (*Homo sum : humani nihil a me alienum puto*) » (Le Petit Larousse 2000 : 1093).

⁴ Les références au *Journal de Françoise* indiquent le volume en chiffres romains, le numéro, l'année et la page; les textes cités sont de Françoise, à moins d'indications contraires.

⁵ Voir Beaudoin (à paraître (b)).

l'argument de l'utilité ne se réfère pas tant au dévouement attendu d'elles, même s'il ne l'exclut pas, qu'à la responsabilité qui échoit à tout citoyen et à toute citoyenne à part entière, ce qui lui confère une dimension plus large. Dans cette perspective, elle ne peut accepter le « petit mouton, bêlant et gémissant » (I, 2, 1902 : 14) des défilés de la Saint-Jean-Baptiste, ce symbole d'obéissance, de passivité et de résignation imposé par l'Église et contraire à l'idée d'évolution autant des femmes que des hommes.

« Place aux femmes⁶ ! »

Françoise fréquente les plus ouverts des libéraux dont plusieurs collaborent à son périodique comme Gonzalve Desaulniers, Edmond De Nevers et Errol Bouchette. Elle laisse à ce dernier le soin de citer un philosophe libéral appuyant son point de vue : « On sait que Stuart Mill faisait de l'égalité civile et politique des deux sexes le principe essentiel de la révolution sociale » (III, 11, 1904 : 470). L'individualisme à la base de l'idéologie libérale ouvre la voie à une transformation du rôle des femmes. Françoise fait elle-même l'expérience de l'égalité des sexes dans son milieu de travail à *La Patrie* où elle a son pupitre dans les bureaux de la rédaction (Fréchette 1993 : 769 [*La Patrie*, 29 juin 1895]) et où sa « Chronique du lundi » paraît à la une du quotidien, alors que les articles de la plupart des chroniqueuses des autres journaux qui les accueillent sont relégués aux pages dites féminines.

Le féminisme de Françoise se manifeste de plusieurs manières. Pendant sept ans, elle donne la parole aux femmes dans les pages du *Journal de Françoise*. Parmi les 22 femmes journalistes francophones qui écrivent entre 1902 et 1909, répertoriées par Line Gosselin (1995), 16 collaborent régulièrement ou occasionnellement à son périodique. À ces noms s'ajoutent de nouvelles voix, des femmes de la bourgeoisie qui s'imposent hors de la sphère domestique et des lectrices qui lui font parvenir leurs premiers essais littéraires⁷.

Le périodique dirigé par Françoise constitue un véritable répertoire de tout ce qui concerne les femmes. Sur le plan littéraire, leurs publications font l'objet d'une critique ou d'une mention, parfois suivies d'extraits. Les prestations artistiques (récitals, concerts, pièces de théâtre) où elles prennent la vedette, les cours qu'elles donnent, les écoles qu'elles dirigent et leurs activités (remises de diplômes, concerts) sont aussi annoncées et commentées. Les associations féminines qui connaissent un développement important font également l'objet de

⁶ Françoise (1907 : 92) termine son « Rapport de l'Association des journalistes » présenté le 28 mai 1907 au premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste sur cette exclamation.

⁷ Beaudoin (2002).

communiqués informatifs ou de comptes rendus. Ainsi, *Le Journal de Françoise* met en lumière la constance de l'action des femmes au début du XX^e siècle.

En plus de rendre compte du dynamisme de ses contemporaines, Françoise glane dans les périodiques les faits divers et les anecdotes qui soulignent leurs victoires, mais également les injustices dont elles sont victimes. Elle réclame une place à part entière pour elles à l'université, à la Société du parler français au Canada et à la Société royale du Canada et rappelle à l'ordre ceux qui oublient de mentionner l'apport des femmes. Par ailleurs, elle entreprend l'inventaire de celles qui se sont illustrées au cours des siècles afin de légitimer sa propre trajectoire. Les femmes de lettres l'emportent en nombre, mais celles qui se démarquent dans tous les domaines ont droit de cité, de Hildegarde de Bingen à Marie Curie, en passant par Joséphine Beauharnois, Élisabeth Vigée-Lebrun et Rosa Bonheur. Bref, Françoise valorise toutes les échappées hors des rôles traditionnels. Elle aime les femmes qui font preuve d'audace et développent leurs talents, même si elles provoquent parfois le scandale, comme Sarah Bernhardt qu'elle admire. Son palmarès comporte quelques noms de religieuses qui se sont distinguées au-delà de leur état : l'érudition de Hildegarde de Bingen ou la force de caractère de Marie de l'Incarnation⁸ retiennent son attention. Françoise manifeste un souci constant d'établir une filiation entre les femmes du passé et du présent.

Consciente des injustices à l'endroit des femmes, dont plusieurs sont entérinées par le Code civil du Québec (Linteau 1989 : 247), Françoise fait la promotion du *Droit usuel des femmes* écrit en 1902 par son amie Marie Gérin-Lajoie pour vulgariser les lois les concernant, en attendant de pouvoir les modifier. Elle incite les femmes admises à voter aux élections municipales à exercer ce droit, c'est-à-dire les veuves et les célibataires contribuables (Lavigne et Pinard 1983 : 205-207). Pour débattre de cette question aux niveaux fédéral et provincial, elle organise un plébiscite. Les réponses négatives l'emportent en nombre, mais Françoise laisse le dernier mot à Louise Vessot-King qui prononce un plaidoyer bien étayé, favorable au suffrage des femmes (VII, 20, 1909 : 315).

L'accès des femmes aux études supérieures constitue également un leitmotiv récurrent. Par une tournure qui anticipe la célèbre phrase de Simone de Beauvoir⁹, Françoise démonte les préjugés sur leur mentalité : « On tient les jeunes filles dans une ridicule ignorance des questions élevées, sous prétexte qu'elles sont frivoles.

⁸ Chez les ursulines, Françoise remporte une joute oratoire où chaque élève doit faire le portrait d'une femme dont l'histoire a retenu les accomplissements; son exposé sur mère Marie de l'Incarnation est reproduit dans *L'Écho du cloître* (cahier dans lequel les élèves de « La Société littéraire S. Angèle » recopient les meilleurs devoirs). Françoise voit chez cette religieuse une « personnification de la femme forte de l'Évangile » préparant « les premières jeunes filles françaises du pays à devenir les pierres fondamentales de la colonie naissante » et admire chez elle les qualités « qui font la femme supérieure » (Françoise 1881-1882 : 123).

⁹ Beauvoir (1949 : 285) : « On ne naît pas femme : on le devient. »

Elles ne naissent pourtant pas frivoles, mais on les rend frivoles, ce qui fait toute la différence au monde » (VII, 24, 1909 : 374). Il ne s'agit pas là d'un trait inné, comme le prétendent les personnes qui s'opposent au féminisme, mais d'un état d'esprit inculqué et entretenu. Pendant qu'en Europe, aux États-Unis et chez les anglophones du Canada, les femmes ont accès à l'université, l'élite cléricobourgeoise francophone résiste à cette évolution.

« Une fière indépendance par le travail »

(I, 23, 1903 : 269)

La manière dont Françoise envisage le rôle des femmes se heurte à celle de l'archevêque Bruchési. Une allocution, prononcée à la séance d'ouverture du Premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, le 26 mai 1907, fournit à l'ecclésiastique l'occasion de préciser sa pensée devant un grand nombre de femmes. Il accepte à contrecœur le mot « féminisme » parce qu'il est passé dans l'usage et donne comme exemple d'un féminisme admissible et déjà existant l'action sociale des religieuses. Il définit ainsi un « féminisme chrétien » auquel se rallient les Canadiennes françaises (Cliche 1989). Le champ lexical qui le qualifie est contraire à toute idée d'émancipation : la femme doit demeurer « humble », « douce », « docile » et « modeste » (Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste 1907 : 22).

Françoise ne peut accepter ce détournement du féminisme. Selon elle, la tenue du Congrès constitue un événement sans précédent pour les Canadiennes françaises et leur donne une assise pour faire avancer leur cause et revendiquer des droits égaux : « le Féminisme, en notre ville, peut maintenant s'écrire avec une grande lettre. Ne l'a-t-on pas solennellement reconnu à Montréal, sinon au Canada? Ah! Le bon Féminisme, naturellement! Vous parlerais-je d'autre? » (VI, 6, 1907 : 88). L'adjonction d'un adjectif le dénature et l'affaiblit. Pour Françoise, il n'existe qu'un seul féminisme, celui qui permet aux femmes de s'affranchir. Si elle consent à le qualifier pour le faire accepter, elle ne va pas jusqu'à lui accoler le mot « chrétien », récupération qui le subordonne à l'Église et annule sa portée. Les multiples interdits énumérés par Bruchési lui donnent raison (Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste 1907 : 24) :

Ce n'est pas dans vos assemblées que l'on entendra parler de l'émancipation de la femme, de ses droits méconnus, de la part trop obscure qui lui est faite dans la vie, des charges, des fonctions publiques et des professions auxquelles elle devrait être admise, aussi bien que l'homme; non, non, vous laisserez ces déclamations et ces utopies à d'autres, et vous chercherez simplement à vous liguier pour faire le bien, dans le champ qui vous convient.

En restreignant les femmes à « la sphère que la Providence [leur] a assignée » (Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste 1907 : 23), c'est-à-dire à leurs rôles d'épouse, de mère et de dame patronnesse, l'archevêque rejette toute idée de changement. Françoise proteste, car ce maintien du *statu quo* constitue un jugement sur celles qui, comme elle, choisissent un mode de vie s'écartant de leur rôle traditionnel : « Seulement, et là-dessus, je demande très humblement pardon à l'éminent archevêque qui a harangué l'assemblée d'ouverture, au Monument national, de différer d'opinion avec lui – le féminisme aurait tort s'il ne gardait ses faveurs que pour les femmes au foyer » (VI, 6, 1907 : 89).

Françoise formule ici sa dissidence par une gradation ascendante : d'abord la modestie pour préparer la voie (*humblement pardon*) et la formule polie (*éminent archevêque*), puis l'affirmation tranchée (*différer d'opinion*) et finalement le mot *tort*, attribué à une forme de féminisme qu'elle rejette plutôt qu'à l'ecclésiastique, pour atténuer la brutalité de son jugement. Son point de vue se fonde sur une réalité concrète. En effet, les changements socioéconomiques provoquent un accroissement de la main-d'œuvre féminine. Pour la plupart des femmes, le travail ne constitue pas un choix mais une nécessité. Françoise évalue la situation de façon réaliste et y voit un phénomène social irréversible (IV, 17, 1905 : 258) :

Il n'y a pas à se le dissimuler, le nombre de jeunes filles et de femmes que l'obligation de gagner leurs moyens d'existence jette dans la vie active augmente tous les jours, et rien ne fait prévoir qu'un moment viendra où il pourrait décroître.

C'est bien beau de dire tout haut : « La femme doit rester à son foyer. » Encore faut-il que ce foyer ne soit pas sans feu et qu'elle puisse y trouver, du moins, le nécessaire. Autrement, la voilà forcée de s'en éloigner pour gagner au-dehors la subsistance indispensable.

En plus de répondre à des exigences d'ordre économique, le travail s'avère souvent valorisant et formateur. Dans un article sur les jeunes filles dans les bureaux, Françoise insiste sur ses avantages matériels et psychologiques : « les femmes ne craignent plus de s'assurer une fière indépendance par le travail si humble qu'il soit [...] Travailler n'est pas déchoir, et il y a même dans l'exercice constant de ses facultés, des dédommagements tels, que le pain gagné de la sorte paraît mille fois plus doux que celui de l'oisiveté » (I, 23, 1903 : 269).

Au-delà des contraintes économiques qui les obligent à travailler, les femmes tirent des bénéfices pour elles-mêmes de cette situation : voilà un discours inédit dans une société qui accuse d'égoïsme les femmes qui satisfont leurs propres besoins au lieu de se consacrer aux autres. Françoise réfute l'idée de déchéance associée au travail qui règne dans les milieux bourgeois (Dumont 1984 : 65). Cette « fière indépendance » fait allusion à une liberté que le discours dominant refuse à la femme.

La situation personnelle de Françoise illustre plusieurs aspects de cette nouvelle réalité. D'abord journaliste à temps plein à *La Patrie*, seule femme dans la salle de rédaction où, en plus de préparer sa chronique du lundi (à laquelle s'ajoutent « Le coin de Fanchette » en 1897 (qui devient « Causerie fantaisiste » en 1898) et « Lettre de Françoise » en 1900), Françoise traduit des dépêches, rédige des faits divers et corrige des épreuves (Fréchette 1993 : 769 [*La Patrie*, 29 juin 1895]). Elle se définit comme femme de lettres, puis avec la fondation du *Journal de Françoise*, comme femme d'affaires. Propriétaire de son journal, elle établit son bureau rue Saint-Gabriel dans le quartier des affaires et se fait seconder par une secrétaire. Son recours à la publicité pour financer son périodique s'inscrit dans la logique économique libérale.

En tant que célibataire, Françoise échappe à l'incapacité juridique des femmes mariées considérées par la loi comme des mineures (Linteau 1989 : 247; Collectif Clio 1992 : 167-169). Le nom choisi pour son périodique dénote sa volonté de s'appuyer sur sa notoriété et, tout en affirmant dans l'éditorial programmatique que le nom de « Françoise » représente toutes les femmes canadiennes (I, 1, 1902 : 2), elle assume avec fierté un rôle de premier plan dans la sphère publique.

Françoise offre un des rares témoignages écrits par une femme sur une expérience de cette nature lorsque son périodique entame sa septième année (VII, 2, 1908 : 18) :

Nous avouons ressentir, en écrivant cette date, un sentiment de satisfaction que nous ne cherchons pas à dissimuler.

Sept ans! C'est un chiffre pour un journal féminin, en notre pays surtout, où tout n'est encore que commencement. Sept ans de vie, sans subventions d'aucune sorte, sans secours d'aucune puissante compagnie, sans ressources personnelles, cela ne tient-il pas un peu du prodige¹⁰?

Malgré tout, au terme de sa septième année de parution, la revue connaît des difficultés financières et après des efforts pour redresser la situation, Françoise en cesse la publication; le dernier numéro paraît le 15 avril 1909. Dans son billet d'adieu, elle exprime une vision du monde optimiste et généreuse et un dépassement de son propre destin : « Car, le « Journal de Françoise » en traçant péniblement un sillon dans le terrain fertile sans doute mais non encore cultivé du journalisme féminin n'a fait que semer pour les autres ». Malgré une métaphore filée qui

¹⁰ Au moment où Françoise écrit ces lignes, les périodiques fondés par des femmes au Québec avant 1909 ont, en effet, une durée moindre : c'est le cas du *Montreal Museum* (appelé aussi *Ladies' Museum*) (1832-1834) de Mary Graddon-Gosselin, dont un seul numéro paraît en français (*Musée de Montréal* ou *Journal de littérature et des arts*), du *Coin du feu* (1893-1896) de Joséphine Marchand et de *L'Étincelle* (1902-1903 [7 numéros]) d'Éva Circé. Après sept années de parution (1902-1909), *Le Journal de Françoise* compte 169 numéros.

emprunte au terroir (*sillon, terrain fertile, cultivé, semer*), il s'agit bien d'avenir, de modernité et de « progrès », motif récurrent dans le discours de Françoise.

À partir de 1908, Françoise assume la direction de la revue *La Femme* financée par le magasin Au bon marché¹¹, tout en occupant, après la fermeture de son périodique, la fonction d'inspectrice du travail féminin dans les établissements industriels jusqu'à sa mort le 7 janvier 1910.

« Plutôt coiffer sainte Catherine que d'épouser le diable¹²! »

Le sacro-saint discours des autorités religieuses qui magnifient le double rôle d'épouse et de mère n'en impose pas à Françoise. Bien qu'elle valorise l'importance de la responsabilité des femmes dans l'éducation des enfants, argument en faveur de leur accès à des études plus poussées, alimentée par les confidences de ses amies et les lettres des lectrices qui lui demandent conseil sur leurs difficultés conjugales, elle jette un regard lucide sur la réalité : « Le mariage est une forteresse assiégée. Ceux qui sont dehors voudraient bien y entrer. Ceux qui sont dedans ont hâte d'en sortir » (IV, 7, 1905 : 106). Sa propre situation suscite son ironie (II, 22, 1904 : 285) : « ne vaut-il pas mieux faire rire de soi parce qu'on est vieille fille que de ne pouvoir rire soi-même parce qu'on est mariée? » Régi par le Code civil, le mariage asservit les femmes et cautionne la prétendue supériorité des hommes.

La maternité n'impressionne pas davantage Françoise. *Le Journal de Françoise* présente une image positive ou neutre à ce sujet, mais une lettre à Marie Gérin-Lajoie, datée du 2 août 1899, révèle le fond de sa pensée (Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil [s.d.] :

J'ai vu Mme Brodeur¹³ dernièrement. Vous savez que la voilà de nouveau dans cet état qu'on a qualifié, par ironie sans doute, d'intéressant. Je n'ai rien vu de plus pitoyable et j'aimerais battre le mari pour soulager mon indignation. La pauvre éclopée prépare courageusement la conférence pour notre cercle. J'admire sans l'envier son courage et sa vaillante énergie.

Françoise prend le contrepied de la position de l'Église qui contraint les femmes aux enfantements répétés, au détriment de leur santé, et s'oppose à toute

¹¹ J'examine cet aspect dans Beaudoin (à paraître (a))

¹² Ce sous-titre reprend à rebours la conclusion d'un conte de Charles-M. Ducharme (1902) intitulé « À la Sainte-Catherine ». La phrase se lit comme suit : « Plutôt épouser le diable que de coiffer sainte Catherine! » L'expression désigne les jeunes filles non mariées à 25 ans.

¹³ Il s'agit de Marie-Louise Marmette, fille de Joseph Marmette, mariée à Donat Brodeur en 1892, amie et collaboratrice au *Journal de Françoise* (où elle signe M^{me} Donat Brodeur, M^{me} Marmette-Brodeur ou du pseudonyme « Louyse de Bienville »), mère de huit enfants.

forme de contraception. De l'âge de 21 ans jusqu'à 41 ans, sa propre mère a donné naissance à treize enfants¹⁴. Ce commentaire sur la maternité trouvée dans la correspondance de Françoise laisse entrevoir dans sa vie privée une liberté encore plus grande que celle qu'elle manifeste dans ses écrits.

Son indépendance d'esprit et sa lucidité quant aux aléas du mariage lui font apprécier les avantages du célibat, même s'il n'a pas été choisi dans un premier temps. Il lui procure la liberté de mener sa carrière à sa guise et de manière constante. La trajectoire des chroniqueuses mariées avec enfants n'offre pas toujours cette continuité (Gosselin 1995 : 68). Réagissant à l'article d'un confrère dans *L'Avenir du Nord*, elle trace un portrait élogieux des femmes célibataires (IV, 13, 7 octobre 1905, 198) :

Parce qu'enfin la vieille fille a songé à se faire une vie extérieure et active, parce qu'elle a compris qu'elle a sa part des responsabilités, et, que dans l'harmonieux concert universel, elle a pris la place qu'un préjugé sot et barbare l'avait empêchée d'occuper jusqu'ici.

Elle a goûté à une vie nouvelle qui l'a transformée, qui en a fait une femme d'action et de mouvement et qui, en éloignant à jamais d'elle le dédain ou le ridicule, lui fait regarder la vie sans bravade comme sans défaillance.

Cette description, rendue par un vocabulaire inhabituel pour l'époque (*vie extérieure et active, vie nouvelle, transformée, femme d'action et de mouvement*), constitue un anachronisme dans le concert des critiques des femmes célibataires que l'on retrouve tant de la part des hommes que des femmes. Malgré les pressions sociales, Françoise « prend [sa] place » et valorise un mode de vie qu'elle apprécie à sa pleine valeur. Célibataire assumée et consacrée à son travail, elle incarne un modèle contraire à la *doxa* qui règne dans la bourgeoisie et qui est prêchée par l'Église. Françoise perçoit avec lucidité des changements à l'œuvre, anticipant des révolutions qui n'auront lieu que plusieurs décennies après sa mort.

« Le journal est une tribune libre »

(I, 23, 1902 : 276)

La posture de Françoise quant au rôle des femmes, citoyennes à part entière, lui permet de se prévaloir de l'autorité nécessaire pour se prononcer sur les débats qui animent la société canadienne-française et préconiser la liberté de pensée et d'expression : « le journal est une tribune libre, où l'on dira absolument ce que l'on

¹⁴ Un exemple que les enfants Barry ne suivent pas puisque seuls David et Blanche ont des enfants, trois pour le premier et un seul pour la deuxième; Caroline contracte un mariage sans enfant; Évelyne devient religieuse et les autres (trois de ses frères et deux de ses sœurs) demeurent célibataires comme elle; trois des enfants Barry sont morts en bas âge.

veut, à la seule condition que ce soit ce que l'on pense » (I, 23, 1903 : 280). Dans l'éditorial programmatique de son périodique, Françoise affirme sa volonté de « favoriser la diffusion de toute théorie juste, de toute idée généreuse, qui tendraient à l'intérêt public et au progrès national » (I, 1, 1902 : 2). Ses années à *La Patrie* où elle a été témoin de luttes entre libres-penseurs et membres du clergé (Lamonde 1991 : 282-284) l'ont aguerrie aux affrontements. Si l'Église commence à changer son approche, passant de la censure à la « cléricatisation accrue », selon l'expression de Fernande Roy (1993 : 67), de son côté, Bruchési continue d'exercer sa vigilance (Hébert 1995 : 141-143), souvent sous forme d'avertissements personnels (Saint-Jacques 1987 : 25, 43) dont Françoise fait l'expérience.

Dès le deuxième numéro du *Journal de Françoise*, la directrice manifeste son indignation devant le refus de l'Université Laval à Montréal d'accueillir des conférenciers français (I, 2, 1902 : 13) :

Quand les portes de l'Université Laval, canadienne et française, sont demeurées closes – et pour quelle raison, nous nous le demandons vainement – à ces visiteurs, qui l'auraient pourtant honorée par leur présence, quand les gouverneurs, – gouverneurs constitutionnels? – n'ont pas semblé songer aux regrets amers causés par le spectacle d'une université anglaise seule donnant l'hospitalité à des orateurs de langue française, la Société Saint-Jean-Baptiste a fait noblement le devoir imposé par la circonstance.

Le ton outré de Françoise dénote une colère à peine contenue. Sans le nommer, Françoise remet en cause une décision prise par l'archevêque de Montréal, un des gouverneurs en question. Elle dit vouloir comprendre le raisonnement justifiant cette attitude. Son franc-parler lui attire des réprimandes qu'il lui exprime dans une lettre du 16 avril 1902¹⁵ (Archives de l'Archevêché de Montréal 1901-1904) :

Je ne crois pas pouvoir m'abonner à votre journal et j'en éprouve un certain regret, mais je n'ai pas trouvé la note que j'y espérais. C'est contre moi que se trouve dirigé votre article intitulé : « La Société Saint-Jean-Baptiste » et j'en ai été un peu surpris. C'est un de vos premiers articles comme directrice du *Journal de Françoise* et ce n'est certainement pas un acte de prudence. Il est difficile de juger de toutes choses et il est bon de ne pas porter de jugement trop vite. Si je n'ai pas invité les derniers conférenciers français qui sont passés à Montréal à faire une conférence à notre université, c'est

¹⁵ Cette lettre est datée par erreur de 1901 : le premier numéro du *Journal de Françoise* paraît à la fin de mars 1902.

que j'ai eu de graves raisons. Ces raisons vous les cherchez, dites-vous vainement, mais elles existent et je n'ai pas à les donner au public.

Françoise refuse justement de s'en remettre aveuglément aux décisions de l'archevêque et demande une explication. Cette fausse note ne l'empêche pas de continuer à défendre ses convictions tout en demeurant consciente de la nécessité de manœuvrer habilement. La visite de Thérèse Vianzone¹⁶ lui procure l'occasion de revenir sur le sujet et de faire mine de s'amender (III, 2, 1904 : 339) :

Nous devons quelques mots de remerciements et de félicitations à notre Université pour la façon courtoise et libérale avec laquelle elle a ouvert ses portes à une femme conférencière. Il convenait à notre grande institution canadienne de donner la première le bon exemple et de prouver qu'elle était au-dessus des préjugés qui ont encore cours chez certaines personnes. Messieurs les administrateurs et les gouverneurs ont compris leur devoir et nous les en félicitons cordialement.

Dans cette sortie marquée par l'ironie, Françoise brandit l'adjectif *libérale* comme un compliment, alors qu'elle connaît la méfiance de Bruchési pour cette idéologie et fait la leçon aux responsables de la décision : elle félicite les gouverneurs, deux fois plutôt qu'une, d'avoir su « donner [...] le bon exemple », de s'être montré « au-dessus des préjugés » et d'avoir « compris leur devoir », une manière de réitérer *a contrario* les reproches qu'elle leur a servis dans d'autres circonstances. Elle émaille souvent ses textes d'une surenchère de titres pour désigner Bruchési et les autorités religieuses : « Sa Grâce, M^{gr} l'Archevêque de Montréal », « Sa Grandeur M^{gr} Bruchési », « Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal », « nos Seigneurs les évêques », désignations officielles certes, mais dont l'accumulation et la pompe apportent une tonalité ironique. Son recours fréquent à l'ironie donne la mesure de son assurance et de sa capacité à s'affranchir du discours modéré attendu des femmes.

La fermeture du *Journal de Françoise*, en avril 1909, ne met pas sa directrice à l'abri des reproches de l'archevêque de Montréal. Un incident provoque un affrontement. La conférence de Françoise intitulée « Le journalisme et l'éducation populaire », prononcée en 1909 au Deuxième Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, sera écartée de la publication sur recommandation de l'archevêque. Dans une lettre du 5 août 1909, il en explique la raison à Marie Gérin-Lajoie (Archives de l'Archevêché de Montréal 1901-1904) : « Vous avez dû remarquer comme moi dans sa conférence des lacunes, des affirmations contestables et des principes peu en harmonie avec les idées chrétiennes. La note catholique en

¹⁶ À la suite de son voyage au Canada et aux États-Unis, Thérèse Vianzone, conférencière féministe, publie en 1906 *Impressions d'une Française en Amérique*.

est malheureusement absente, et il eût été si facile de l'y mettre! La morale dont il y est parlé est purement matérielle et civique. »

Cohérente avec sa manière de penser, Françoise y tient un discours dénué de références à la religion. Tout en s'affirmant catholique pratiquante, elle offre une vision du monde qui est d'abord laïque. À maintes reprises, elle dénonce l'autorité abusive de l'Église et estime que la religion ne doit pas envahir toutes les sphères de l'activité humaine, car elle relève d'un choix personnel. Françoise respecte la liberté de conscience et se lie volontiers avec des francs-maçons et des protestants qui partagent ses idées.

Françoise n'a plus la tribune de son périodique pour se défendre et a tenté auparavant, dans une lettre du 23 juillet 1909, d'expliquer sa position à Marie Gérin-Lajoie qui l'incitait à accepter la décision de l'archevêque Bruchési. Françoise fait voir à son amie les pièges de cette soumission et reprend l'idée centrale de son article intitulé « La religion canadienne » (IV, 24, 1906 : 378) pour dénoncer les conséquences d'un contrôle excessif (Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil) : « Je ne suis pas, d'ailleurs, une esclave pour me soumettre à un joug arbitraire et injuste : je me réclame de la belle religion catholique et non de la religion canadienne. Celle-ci qui fait de notre nation des hypocrites et des serviles me révolte trop. » Malgré les démarches de Françoise pour contrer cette décision, l'autorité épiscopale a raison de sa résistance et sa conférence est résumée en sept lignes (Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste 1909 : 78)¹⁷. Le censeur a eu le dernier mot cette fois, mais l'histoire ne s'arrête pas là.

... les écrits restent

Moins éphémères que les quotidiens, les revues, datées et ponctuelles, demeurent tout de même plus fragiles que les livres et certaines d'entre elles ne nous sont pas parvenues. *Le Journal de Françoise* a franchi l'épreuve du temps et permet de préciser le rôle de Françoise dans le milieu socioculturel montréalais. Le bâillon de l'archevêque n'efface pas les textes dans lesquels elle exprime son opinion sur des questions controversées. À plusieurs reprises, elle formule ouvertement sa dissidence à l'égard de l'autorité religieuse et ce discours l'inscrit dans une modernité qui étonne lorsqu'on le compare à celui de plusieurs de ses contemporaines. Il importe de ne pas perdre de vue que Françoise meurt le 7 janvier 1910. Une lecture du discours des Canadiennes françaises de cette époque qui souhaitent également des changements montre l'extrême prudence avec laquelle elles appuient des idées défendues avec audace et vigueur par Françoise, posture qui

¹⁷ Une version manuscrite de la conférence de Françoise, rédigée d'une écriture qui n'est pas la sienne, se trouve dans les Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil (Françoise 1909).

l'éloigne du « juste milieu » où la plupart des chroniqueuses se situent (Savoie 2009a 204; Robert 1993 : 235).

Dans un prochain article, j'examinerai le discours de Françoise lorsqu'elle appuie des idées conservatrices, mais il s'agissait ici de mettre l'accent sur sa dissidence. Elle transgresse souvent les codes de l'humilité et de la docilité, où se cantonnent la plupart des femmes en exprimant avec force sa désapprobation, voire sa colère sur des sujets controversés. L'ironie qu'elle manie avec un plaisir évident devient une arme pour combattre les préjugés et les idées reçues. Françoise se retire momentanément du « salon rose », évoqué par Marie-Louise Marmette-Brodeur dans la première livraison du *Journal de Françoise* (I, 1, 1902 : 11), afin de discuter sur un pied d'égalité avec les hommes. En fait, elle cherche à réunir femmes et hommes dans un même espace et met en pratique sa conception du journalisme : informer et instruire pour habiliter les individus à exercer leur jugement. Françoise fait partie de ces Québécoises du tournant du XX^e siècle qui ont osé exercer leur autonomie devant le discours dominant et que les recherches sur les périodiques et les archives n'ont pas fini de révéler.

RÉFÉRENCES

ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL

1901-1904 *Registre des lettres de Mgr Bruchési*, t. 2.

ARCHIVES DE L'INSTITUT NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL

[s.d.] Bibliothèque et archives nationales du Québec, P783, SS4.

BARRY, Robertine (voir Françoise)

BEAUDOIN, Lise

À paraître (a) « Au bonheur des Montréalaises. Robertine Barry et la revue *La Femme* 1980-1910 ».

À paraître (b) « Dis-moi qui tu fréquentes ... cartographie du réseau relationnel de Françoise (1863-1910) ».

2005 « Éléments pour une monographie du *Journal de Françoise* de Robertine Barry », dans Nova Doyon et Julie Roy (dir.), *Le littéraire à l'œuvre dans les périodiques québécois du XIX^e siècle*. Montréal, CRILQ, Université de Montréal, coll. « Nouveaux Cahiers de recherche », 3 : 55-67.

2002 « Lire et donner à lire : Françoise et *Le Journal de Françoise* (1902-1909) », travail présenté à Yvan Lamonde pour le séminaire sur l'Histoire du livre et de l'imprimé, Université McGill.

BEAUVOIR, Simone de

1949 *Le deuxième sexe*, t. 1. Paris, Gallimard.

BÉLAND, Cindy

2001 « Salons et soirées mondaines au Canada français : d'un espace privé vers l'espace public », dans Pierre Rajotte (dir.), *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*. Québec, Éditions Nota bene : 71-112.

BISHOP, Neil

1984-1985 « Parole de femmes, parole du peuple, *Fleurs champêtres* suivi d'autres nouvelles de Françoise », *Lettres québécoises*, 36 : 70-71.

BOIVIN, Aurélien

1978 « Fleurs champêtres », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Montréal, Fides, t. I : 268-270.

BOIVIN, Aurélien et Kenneth LANDRY

1978 « Françoise et Madeleine, pionnières du journalisme féminin au Québec », *Voix et Images*, 2 : 233-243.

CAMBRON, Micheline

1999 *Le Journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*. Montréal, Fides.

1995 « De l'importance de la facture des périodiques dans la compréhension de la littérature du Bas-Canada », *Fac-similé*, 14 : 12-15.

CARRIER, Anne

2000 « Robertine Barry », dans *Dictionnaire bibliographique du Canada*. [En ligne], [www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?Biold=40664] (14 avril 2005).

1988a *Françoise (pseudonyme de Robertine Barry) : édition critique des Chroniques du lundi (1891-1895)*, thèse de doctorat. Québec, Université Laval.

1988b « Une pionnière du journalisme féministe québécois : Françoise, pseudonyme de Robertine Barry », *Les Cahiers du groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF)*, n° 16. Québec, Université Laval.

CLICHE, Marie-Aimée

1989 « Droits égaux ou influence accrue? Nature et rôle de la femme d'après les féministes chrétiennes et les antiféministes au Québec 1896-1930 », *Recherches féministes*, 2, 2 : 102-119.

COLLECTIF CLIO

1992 *L'histoire des femmes au Québec*. Montréal, Le Jour.

DESJARDINS, Sergine

2011 *Robertine Barry. La femme nouvelle*, t. 1. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.

2010 *Robertine Barry. On l'appelait Monsieur*, t. 2. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles.

DUCHARME, Charles M.

1902 « À la Sainte-Catherine », dans *Conteurs canadiens français du XIX^e siècle*, C.O. Beauchemin & Fils : 128-134.

DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID

1984 « Recettes pour la femme idéale : femmes/famille et éducation dans deux journaux libéraux : *Le Canada* et *La Patrie* (1900-1920) », *Atlantis*, 10, 1 : 46-59.

ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL

- 1974 *L'École littéraire de Montréal : procès-verbaux et correspondance (et autres documents réunis, classés et annotés par Réginald Hamel) 1895-1925*. Montréal, La Librairie de l'Université de Montréal, t. I : 30.

FAHMY-EID, Nadia

- 1981 « La presse féminine au Québec (1890-1920) : une pratique culturelle et politique ambivalente », dans Yolande Cohen (dir.), *Femmes et politique*. Montréal, Le Jour : 101-115.

FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

- 1909 *Deuxième Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*. Montréal, Imprimerie Paradis, Vincent & Cie.
- 1907 *Premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*. Montréal, Imprimerie Paradis, Vincent & Cie.

FRANÇOISE (pseudonyme de Robertine Barry)

- 1984 *Fleurs champêtres* suivi d'autres nouvelles et de récits et *Méprise* comédie inédite en un acte, édition préparée et présentée par Gilles Lamontagne. Montréal, Fides, « Collection du Nénuphar ».
- 1909 « Le Journalisme et l'éducation populaire », dans Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, Bibliothèque et archives nationales du Québec, P783, SS4.
- 1907 « Rapport de l'Association des journalistes », dans Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, *Premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*. Montréal, Imprimerie Paradis, Vincent & Cie : 88-92.
- 1902 *Le Journal de Françoise* (revue bimensuelle, du 29 mars 1902 au 15 avril 1909).
- 1900a [s.d.] *Chroniques du lundi* (probablement vers 1900).
- 1900b « Les femmes canadiennes dans la littérature », dans *Les femmes du Canada : leur vie et leurs œuvres* : 209-215 (publié d'abord dans *La Patrie*, le 18 mai 1896, sous le titre : « De l'influence de la femme dans la littérature »).
- 1895 *Fleurs champêtres*. Montréal, La Cie d'imprimerie Desaulniers.
- 1881-1882 « La vénérable mère Marie de l'Incarnation », *L'Écho du cloître*, Archives des ursulines de Québec : 123.

FRÉCHETTE, Louis

- 1993 « Françoise », dans *Satires et polémiques ou l'École cléricale au Canada*, t. I, édition critique établie par Jacques Blais avec la collaboration de Guy Champagne et de Luc Bouvier. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 767-777.

GOSSELIN, Line

- 1995 *Les journalistes québécoises : 1880-1930*. Montréal, Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec (RCHTQ), Études et documents, 7.

GOULET, Micheline

- 2001 *Une littérature de la contrainte et de l'obédience : analyse des œuvres des écrivains féminins du Canada français de 1900 à 1919*, thèse de doctorat. Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

HÉBERT, Pierre

- 1995 « Laurent-Olivier David : le libéral radical malgré lui ou Réflexions sur l'année 1896 », dans Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*. Fides, Montréal : 131-144.

LAMONDE, Yvan

- 2004 *Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929)*. Montréal, Fides.
1995 « Le libéralisme et le passage dans le XX^e siècle », dans Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*. Montréal, Fides : 9-38.

LAMONTAGNE, Gilles

- 1984 *Fleurs champêtres* suivi d'autres nouvelles et de récits et *Méprise* comédie inédite en un acte, édition préparée et présentée par Gilles Lamontagne. Montréal, Fides, « Collection du Nénuphar ».

LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD

- 1983 *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express.

LEMIRE, Maurice et Denis SAINT-JACQUES (dir.)

- 1999 *La vie littéraire au Québec*. « Je me souviens », t. IV. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

LÉVESQUE, Andrée

- 2010 *Éva Circé-Côté libre-penseuse 1871-1949*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT

- 1989 *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, t. 1. Montréal, Boréal Compact.

ROBERT, Lucie

- 2004 « "Étranger à son temps et à lui-même." L'écrivain et ses signatures », *Voix et Images*, 88 : 31-46.
1993 « Une esthétique du centre », dans Louise Milot et Fernande Roy (dir.), *Les figures de l'écrit : relecture de romans québécois des Habits rouges aux Filles de Caleb*. Québec, Nuit blanche : 209-238.
1987 « D'Angéline de Montbrun à La Chair décevante. La naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », *Études littéraires*, 29, 1 : 99-110.

ROY, Fernande

- 1993 *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Boréal.
1988 *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*. Montréal, Boréal.

ROY, Julie

2003 *Stratégies épistolaires et écritures féminines. Les Canadiennes à la conquête des lettres. 1639-1839*, thèse de doctorat. Montréal, Université du Québec à Montréal.

SAINT-JACQUES, Denis et Maurice LEMIRE (dir.)

2005 *La vie littéraire au Québec. « Sois fidèle à ta Laurentie »*, t. V. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

SAINT-JACQUES, Lise

1987 *M^{re} Bruchési et le contrôle des paroles divergentes : journalisme, polémiques et censure (1896-1910)*, mémoire de maîtrise. Montréal, Université du Québec à Montréal.

SAVOIE, Chantal

2009a « Pour une sociopoétique historique des pratiques littéraires des femmes », *Texte*, numéro intitulé « Sociocritique », 45/46 : 195-211.

2009b « Stratégies d'énonciation et modalités discursives de la critique littéraire au féminin au Québec au tournant du XX^e siècle », dans Laurence Brogniez et autres, *Femmes et critique(s). Lettres, arts, cinéma*. Namur, Presses universitaires de Namur : 33-53.

2007 « Françoise, Literary Critic », *Studies in Canadian Literature*, 32, I : 21-33.

2006 « La page féminine des grands quotidiens montréalais comme lieu de sociabilité littéraire au tournant du XX^e siècle », *Tangence*, 80 : 125-142.

2004a « L'Exposition universelle de Paris (1900) et son influence sur les réseaux des femmes de lettres canadiennes », *Études littéraires*, 36 : 17-29.

2004b « Persister et signer. Les signatures féminines et l'évolution de la reconnaissance sociale de l'écrivaine (1893-1929) », *Voix et Images*, 88 : 67-79.

2002 « Des salons aux annales : les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XX^e siècle », *Voix et Images*, 80 : 238-253.

THÉRENTY, Marie-Ève et Alain VAILLANT (dir.)

2004 *Presse et plumes. Journalism et littérature au XIX^e siècle*. Paris, Nouveau Monde.

THIBEAULT, Diane

1981 *Premières brèches dans l'idéologie des deux sphères: Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry, deux journalistes montréalaises de la fin du XIX^e siècle*, thèse de maîtrise. Ottawa, Université d'Ottawa.

TURCOTTE, Hélène

1996 *Génétique littéraire québécoise : devenir auteure au tournant du siècle (1885-1925)*, thèse de doctorat. Québec, Université Laval.

VIANZONE, Thérèse

1906 *Impressions d'une française en Amérique*. Paris, Librairie Plon Nourrit et Cie.

VIGNEAULT, Benny M.

1999 Idéologie, “plurigénéricité” et figure du destinataire dans *Fleurs champêtres* de Françoise (Robertine Barry), mémoire de maîtrise. Québec, Université Laval.